

LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

N° 008 MARS 2026

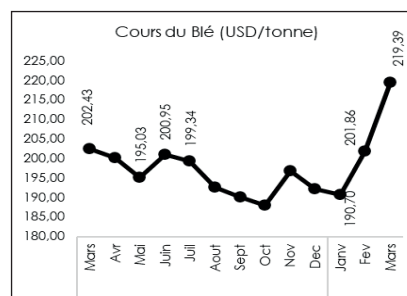
By  GECAM

1. COURS DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

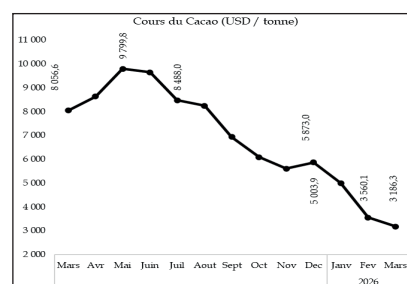
Cette section analyse la dynamique des commodités stratégiques pour l'économie nationale. Entre volatilité énergétique et fluctuations agricoles, ces évolutions mondiales conditionnent directement les coûts de production industriels et la rentabilité à l'exportation des filières cacao, café et coton, piliers de la balance commerciale du Cameroun.

Matières premières agricoles

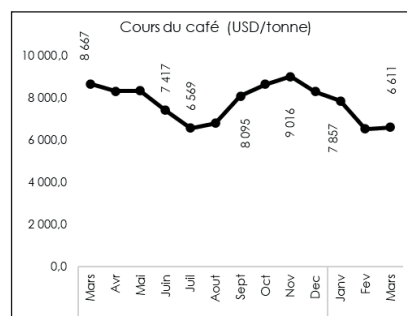
Blé. Le cours du blé enregistre une hausse significative en mars pour atteindre 195,81 USD (+15,80 % sur un mois). Cette tendance haussière, observée depuis janvier 2026, s'explique par des conditions climatiques défavorables dans les principales zones de production et des incertitudes logistiques sur les corridors d'exportation de la mer Noire, pesant sur l'offre globale.



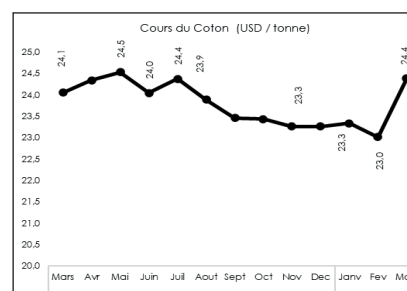
Cacao. Après la bulle historique de 2025, le cacao poursuit son repli, pour s'établir à 1 640,45 USD en mars 2026. L'amélioration des conditions climatiques en Afrique de l'Ouest laisse présager un retour progressif à l'équilibre du marché, entraînant une correction des prix mondiaux. Cette baisse des cours exerce une pression directe sur les exportateurs locaux et les revenus des producteurs.



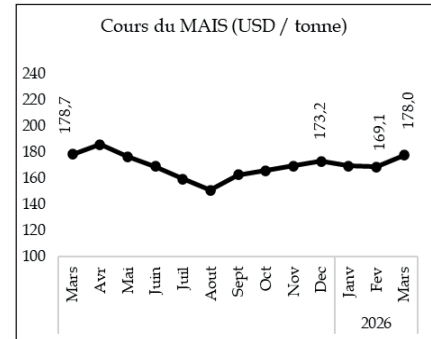
Café. Le cours du café affiche une légère progression en mars 2026, passant de **296,29 USD/tonne** en février à **299,74 USD/tonne**. Ce raffermissement conjoncturel s'explique par des retards logistiques dans l'acheminement des stocks en provenance d'Asie du Sud-Est et une réévaluation à la baisse des récoltes de certains cafés de spécialité. Bien que l'indice reste en recul sur une base annuelle, ce rebond mensuel illustre la sensibilité du marché aux conditions de transport maritime et à la gestion des inventaires certifiés sur les places boursières internationales.



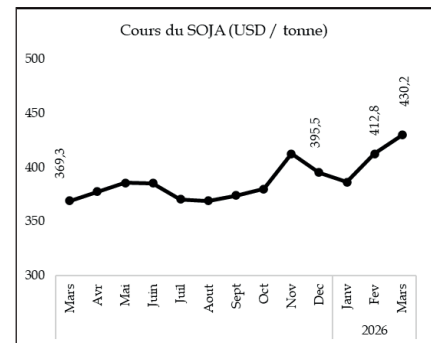
Coton. Contrairement aux autres denrées, le coton affiche une dynamique positive à 2 845,32 USD en mars 2026, soit une hausse mensuelle de 10,27 %. Ce renchérissement est stimulé par une reprise vigoureuse de la demande textile en Asie et une contraction des prévisions de production pour la campagne en cours, portant la hausse annuelle à plus de 21 %.



Maïs : Le maïs s'inscrit dans une phase de rebond, s'établissant à 178,0 USD en mars 2026. Après avoir touché un plancher cyclique en août 2025, les prix remontent graduellement, soutenus par une demande vigoureuse pour l'alimentation animale et des ajustements de surfaces emblavées chez les grands exportateurs mondiaux.

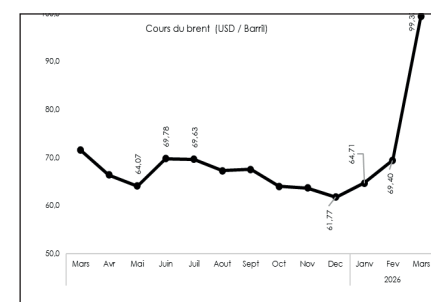


Soja : Le marché du soja connaît une poussée verticale pour atteindre 430,2 USD, son plus haut niveau depuis plus d'un an. Cette accélération, particulièrement vive entre février et mars 2026, est portée par une demande accrue pour les tourteaux de soja et une révision à la baisse des stocks finaux mondiaux.



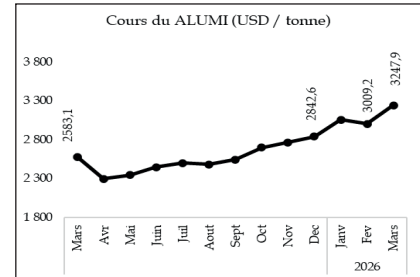
Energie

Pétrole : Le cours du Brent s'établit à une valeur record de 99,37 USD en mars 2026, à la suite d'une intensification des tensions au Moyen-Orient. L'instabilité sécuritaire dans les détroits stratégiques fait peser une menace directe sur la fluidité des flux pétroliers mondiaux, poussant les marchés à intégrer une prime de risque significative. Cette dynamique est accentuée par la décision des pays de l'OPEP+ de maintenir leurs restrictions de production jusqu'à la fin du semestre. Entre la crainte d'une rupture d'approvisionnement et une demande mondiale qui fait preuve de résilience, le baril consolide sa position au-dessus du seuil des 80 USD, marquant une progression mensuelle de plus de 20%. Pour l'économie mondiale, ce choc énergétique ravive les pressions inflationnistes.



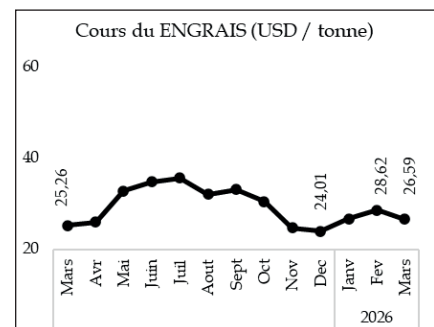
Métal

Aluminium : L'aluminium atteint son sommet annuel à 3 247,9 USD, confirmant une trajectoire haussière ininterrompue depuis septembre 2025. Cette envolée est stimulée par la reprise de la demande industrielle en Asie et des contraintes d'approvisionnement énergétique affectant les fonderies mondiales, plaçant l'indice en hausse de près de 26 % par rapport à l'année précédente.



Intrants

Engrais : L'indice des prix des engrais marque une détente en mars 2026 à 26,6 points. Bien qu'en hausse de 5 % sur un an, l'indice recule de près de 7 % sur un mois. Ce mouvement reflète une baisse des coûts des matières premières énergétiques (gaz naturel) nécessaires à leur production, stabilisant ainsi le marché.



2. ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONALE

Au sein de l'espace CEMAC, la conjoncture est dominée par un statu quo monétaire de la BEAC et une offensive diplomatique pour l'accélération des réformes structurelles. La dynamique d'intégration s'illustre par de nouveaux accords de régulation financière et une volonté commune de fluidifier les échanges transfrontaliers.

Statu quo de la BEAC face à une croissance modérée

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a décidé de maintenir son principal taux directeur (TIAO) à 4,75 %. Cette décision intervient dans un contexte où les prévisions de croissance pour la zone CEMAC sont ajustées

à 2,9 % pour l'exercice 2026, sous l'effet d'une dynamique mitigée des secteurs extractifs et d'une demande intérieure encore fragile.

Ce maintien du loyer de l'argent à un niveau élevé confirme l'orientation restrictive de la politique monétaire visant à ancrer les anticipations inflationnistes et à protéger les réserves de change. Cette stabilité du taux directeur, bien que nécessaire à la crédibilité de la monnaie, continue de peser sur le coût du crédit bancaire pour les entreprises. Le Patronat souligne l'importance d'accompagner cette rigueur monétaire par des mesures de relance budgétaire ciblées et un soutien accru au financement des PME, afin d'éviter que le renchérissement du crédit ne bride les investissements productifs nécessaires pour atteindre les objectifs de croissance.

Compétitivité-prix : un gain de terrain pour les exportateurs de la CEMAC

Au terme du premier trimestre 2026, la zone CEMAC affiche une amélioration sensible de sa compétitivité-prix. Ce gain de performance repose sur une double dynamique : la dépréciation relative du Franc CFA vis-à-vis des principales devises de facturation et une maîtrise plus rigoureuse de l'inflation domestique par rapport aux partenaires commerciaux hors zone euro.

Ce contexte offre une fenêtre d'opportunité stratégique pour renforcer les parts de marché à l'exportation, notamment dans les filières agro-industrielles et manufacturières. La faiblesse relative de la monnaie, couplée à un différentiel d'inflation favorable, réduit mécaniquement le coût des produits locaux sur les marchés internationaux. Toutefois, cette compétitivité-prix demeure fragile. Elle doit être consolidée par des gains de productivité structurels et une réduction des coûts hors-facteurs (énergie, logistique), afin de transformer cet avantage conjoncturel en un levier de croissance durable pour le Made in Cameroon.

Dynamisation de la BVMAC : la BEAC réitère son appui aux introductions en bourse

Après une première tentative infructueuse, la BEAC relance son processus d'accompagnement pour l'introduction en bourse de quatre entreprises sous-régionales. Cette initiative vise à densifier la cote de la BVMAC et à offrir de nouvelles opportunités de placement aux investisseurs, tout en diversifiant les sources de financement pour les champions économiques de la zone.

Ce regain de volontarisme de la part de l'institut d'émission est un signal positif pour la profondeur du marché financier régional. Le succès de ces introductions est crucial

pour briser la léthargie de la bourse sous-régionale et réduire la dépendance excessive des grandes entreprises au crédit bancaire. Toutefois, la réussite de cette opération repose sur la transparence des actifs présentés et sur une communication financière rigoureuse, capable de rassurer l'épargne institutionnelle et privée.

Zone CEMAC : vers une mutation du modèle de valorisation forestière

L'initiative du Gabon, visant une croissance du PIB de 22 % par la monétisation des services écosystémiques et la transformation locale poussée, marque un tournant pour la zone CEMAC. Cette stratégie s'aligne sur les directives communautaires de 2023 interdisant l'exportation des grumes, imposant ainsi un changement de paradigme vers une industrie à forte valeur ajoutée. L'exemple gabonais illustre l'émergence d'une économie verte régionale où le crédit carbone et la certification environnementale deviennent des leviers de financement structurants, alternatifs à la rente pétrolière, et redéfinissent les standards de compétitivité pour l'ensemble du bassin du Congo.

Lutte contre la criminalité financière : front commun des régulateurs en CEMAC

Sous l'égide de la COBAC, de la COSUMAF et de l'ANIF, un accord de coopération renforcé a été signé pour intensifier la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) en zone CEMAC. Cette alliance stratégique vise à harmoniser la surveillance des circuits bancaires et boursiers afin de détecter plus efficacement le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Cette interopérabilité des régulateurs est un gage de transparence et de crédibilité pour la place financière régionale. Si elle impose aux entreprises des obligations de conformité

(compliance) plus strictes, elle sécurise durablement les investissements et protège l'économie formelle contre la concurrence déloyale des capitaux occultes.

Coopération monétaire : Paris plaide pour un renforcement des programmes FMI en CEMAC

Lors des récentes assises de la zone franc, la France a exhorté les États de la CEMAC à accélérer leurs réformes structurelles. L'objectif est de faciliter la conclusion de nouveaux programmes avec le FMI, jugés essentiels pour garantir la stabilité macroéconomique et attirer les investissements étrangers.

Cette orientation souligne l'urgence d'un assainissement des finances publiques et d'une amélioration de la gouvernance. Bien que ces programmes imposent une discipline budgétaire rigoureuse, ils constituent un gage de crédibilité pour le secteur privé, favorisant un cadre des affaires plus prévisible et un accès sécurisé aux financements internationaux.

3. FAITS ÉCONOMIQUES MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL

L'activité économique de mars 2026 s'articule autour d'une impulsion industrielle soutenue et d'un dynamisme marqué du compartiment des titres publics. Entre la densification des partenariats bilatéraux et la mutation profonde de filières stratégiques, le paysage macroéconomique révèle une trajectoire de croissance positive, bien que conditionnée par la gestion rigoureuse des engagements financiers intérieurs.

PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES GLOBALES

Vers une économie camerounaise post-pétrole

Selon le rapport de consultation au titre de l'Article IV du FMI (mars 2026), le Cameroun

amorce une mutation structurelle visant à réduire sa dépendance aux revenus pétroliers. Cette dynamique repose sur l'entrée en production de projets miniers d'envergure et des réformes de gouvernance destinées à élargir l'assiette fiscale non pétrolière. Le FMI préconise le renforcement du cadre réglementaire, l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public et la promotion de la transformation locale pour éviter un modèle purement extractif. La stabilité macroéconomique dépendra de la célérité de ces réformes structurelles et de la résilience du climat des affaires face aux chocs extérieurs.

Accélération de la croissance réelle : l'impulsion des infrastructures

Le FMI projette une accélération de la croissance du PIB réel du Cameroun à 4,3 % en 2026, contre 3,9 % l'année précédente. Cette dynamique est principalement soutenue par l'entrée en service d'infrastructures énergétiques majeures, notamment le barrage de Nachtigal, qui devrait lever d'importantes contraintes sur l'offre industrielle. Le dynamisme des secteurs non pétroliers et l'exécution plus efficiente des projets d'investissement public constituent les principaux moteurs de cette performance. Toutefois, l'institution souligne que la pérennité de cette croissance reste tributaire de l'amélioration continue du climat des affaires et de la stabilité sécuritaire dans les régions de production.

Convergence monétaire : une décélération progressive de l'inflation

L'inflation au Cameroun devrait poursuivre sa trajectoire descendante pour s'établir à 2,9 % en 2026, après avoir atteint 3,4 % en 2025. Ce niveau ramènerait le pays sous le seuil de convergence de la CEMAC fixé à 3 %. Cette accalmie reflète la modération des prix mondiaux, notamment alimentaires, et l'appréciation du taux de change par rapport

au dollar américain. Le FMI avertit néanmoins qu'un affaiblissement des réserves de change de la zone pourrait nécessiter des ajustements de politique monétaire supplémentaires.

POLITIQUE MONETAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Dettes publiques

Consolidation de la solvabilité et apurement des arriérés

Le gouvernement camerounais poursuit sa stratégie d'apurement de la dette intérieure, notamment envers les entreprises du secteur BTP et les créanciers français, afin de restaurer la confiance des opérateurs économiques. Selon le rapport de l'Article IV du FMI (mars 2026), la gestion de la dette reste «viable» mais nécessite une vigilance accrue sur les passifs contingents des entreprises publiques. L'accent est mis sur la réduction des subventions énergétiques et l'amélioration de la transparence budgétaire pour libérer des marges de manœuvre nécessaires au financement des projets de développement de la SND30.

Secteur financier

Stabilité financière : le FMI alerte sur les vulnérabilités du système bancaire

Dans son dernier rapport de surveillance, le Fonds Monétaire International (FMI) a mis en exergue les fragilités structurelles du secteur bancaire camerounais. L'institution souligne notamment une concentration excessive de l'exposition des banques sur les titres publics et une dégradation de la qualité des actifs, marquée par une persistance des créances douteuses. Ces vulnérabilités pourraient limiter la capacité des banques à soutenir les ambitions de croissance du pays.

Cette alerte constitue un signal critique. Une fragilisation du système bancaire se traduit directement par un durcissement des conditions d'octroi de crédits et une hausse des exigences de garanties pour les entreprises. Un renforcement de la supervision bancaire et une accélération des réformes visant à assainir le portefeuille de crédits sont préconisés. Il est impératif de préserver la solidité financière des banques pour garantir un financement pérenne de l'économie réelle, indispensable à la réalisation des objectifs de croissance hors-pétrole.

Secteur bancaire : Afriland First Bank renforce ses fonds propres pour son expansion régionale

Leader du marché bancaire national, Afriland First Bank a annoncé une nouvelle augmentation de son capital social. Cette opération stratégique vise à consolider son assise financière et à soutenir son plan de déploiement dans la zone CEMAC, tout en se conformant aux exigences réglementaires accrues de la COBAC en matière de couverture des risques.

Le renforcement des fonds propres d'un acteur majeur de la place est un signal de résilience et de capacité d'accompagnement accrue. Par ailleurs, l'augmentation de la surface financière des banques locales est une condition indispensable pour financer les grands projets structurants et répondre aux besoins de crédit à long terme des entreprises. La solidité des champions bancaires nationaux doit demeurer un levier de souveraineté économique et de soutien à la transformation structurelle de notre appareil productif.

Marché financier

Marché des titres publics : un programme de financement de 580 milliards au 2e trimestre 2026

Le Trésor public camerounais a dévoilé son calendrier d'émissions de titres publics sur le marché de la BEAC pour le deuxième trimestre 2026, avec un objectif de mobilisation de 580 milliards de FCFA. Ce programme prévisionnel se décline en Bons du Trésor Assimilables (BTA) pour la gestion de la trésorerie à court terme et en Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour le financement des projets d'investissement à moyen et long terme.

Pour le secteur privé, cette sollicitation massive du marché financier régional par l'État est un indicateur de la persistance des besoins de financement budgétaire. Un tel volume d'émissions pourrait induire une raréfaction de la liquidité bancaire disponible pour le crédit à l'économie réelle. Une coordination étroite entre la politique budgétaire et les capacités d'absorption du marché est essentielle pour éviter tout effet d'éviction préjudiciable à la dynamique de croissance des entreprises locales.

Mobilisation de capitaux : succès de l'émission d'OTA avec 144 milliards de FCFA récoltés

Le Trésor public camerounais a réalisé une performance notable sur le marché des titres de la BEAC en mobilisant plus de 144 milliards de FCFA via une émission d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Cette opération, caractérisée par un taux de souscription élevé, démontre la résilience de la signature du Cameroun auprès des investisseurs institutionnels, malgré un contexte monétaire régional restrictif.

Pour le secteur privé, cette levée de fonds massive confirme l'attractivité des titres publics comme actifs de placement sécurisés pour les banques de la sous-région. Toutefois il est à noter que la préférence des investisseurs pour les maturités longues (OTA) au détriment des financements de court terme pourrait refléter une stratégie de sécurisation des portefeuilles

face aux incertitudes inflationnistes. Il demeure important d'allouer prioritairement ces ressources au règlement de la dette intérieure et au financement des infrastructures structurantes, afin de générer des externalités positives pour l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial national.

SECTEUR PRODUCTIF

Infrastructure et énergie

Énergie et Raffinage : Avancement des infrastructures structurantes

Le paysage énergétique camerounais franchit une étape décisive avec la confirmation de la mise en service technique de la raffinerie privée CStar, située dans la zone industrielle de Kribi, d'ici la fin d'année 2026. Ce projet d'envergure, dont l'investissement global est désormais réévalué à 372 milliards de FCFA, est conçu pour compléter l'offre de la SONARA. Son opérationnalisation vise à sécuriser durablement l'approvisionnement national en produits pétroliers finis et à réduire la dépendance aux importations de carburants.

Parallèlement, la montée en puissance du barrage hydroélectrique de Nachtigal renforce la stabilité du réseau et la disponibilité du facteur énergétique pour les industries lourdes. Cette synergie entre les capacités de raffinage accrues et une offre électrique plus compétitive constitue un moteur essentiel pour le dynamisme du PIB non pétrolier. Elle favorise l'émergence d'un écosystème industriel résilient, capable de soutenir les objectifs de croissance et de création d'emplois qualifiés inscrits dans la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30).

Industrie et développement des filières

Filière coton : une stratégie régionale pour la captation de valeur ajoutée

Réunis à Yaoundé, les États producteurs de coton africains ont lancé une offensive diplomatique et économique visant à accroître la transformation locale de « l'or blanc ». L'objectif est de rompre avec le modèle historique d'exportation de la fibre brute pour développer une véritable chaîne de valeur textile intégrée à l'échelle continentale, capable de répondre aux exigences de la ZLECAF.

La transformation locale du coton représente un gisement d'emplois industriels et un levier de réduction de la facture des importations de produits textiles. Toutefois, le Patronat souligne que le succès de cette ambition repose sur la modernisation des outils d'égrenage, l'accès à une énergie compétitive et une fiscalité incitative pour les investissements dans le secteur de la filature et du tissage. La coordination des politiques industrielles sous-régionales sera le facteur déterminant pour transformer ce potentiel agricole en succès manufacturier.

Filière manioc : Création d'une société d'économie mixte pour structurer la chaîne de valeur

Le gouvernement camerounais, en partenariat avec le secteur privé, a acté la création d'une société à capitaux mixtes dédiée à la structuration de la filière manioc. Cette entité a pour mission principale d'organiser la production, de faciliter l'accès des planteurs aux intrants performants et, surtout, d'impulser une transformation industrielle à grande échelle pour répondre aux besoins des marchés nationaux et sous-régionaux.

Cette initiative est une réponse concrète aux enjeux de la SND30 visant la substitution des importations. Le manioc, par sa polyvalence (farine panifiable, amidon industriel, alimentation animale), représente un levier majeur de souveraineté alimentaire

et de réduction du déficit commercial. Le succès de cette nouvelle structure reposera sur sa capacité à intégrer efficacement les petits producteurs dans une logique de performance industrielle et à garantir un prix d'achat rémunérateur, tout en assurant une disponibilité constante de la matière première pour les unités de transformation locales.

Filière banane : une performance en demi-teinte malgré le rebond de la CDC

L'exercice 2025 s'est achevé sur un bilan mitigé pour la filière banane camerounaise, dont la contre-performance relative a freiné la croissance globale des exportations africaines. Si les volumes exportés par la CDC ont enregistré un bond remarquable de 34 % pour atteindre 42 286 tonnes, cette reprise n'a pas suffi à compenser l'atonie générale du secteur. En ce début d'année 2026, la tendance reste fragile : après un pic saisonnier en janvier, les exportations nationales ont accusé une baisse de près de 5 000 tonnes, illustrant la persistance de défis structurels et climatiques.

Cette volatilité des volumes exportés souligne l'urgence de renforcer la résilience des plantations face aux aléas sécuritaires et environnementaux. Par ailleurs, malgré le redressement salutaire de l'opérateur public CDC dans les régions en crise, la filière peine encore à retrouver son plein potentiel de production. Une accélération des investissements dans l'irrigation et le renouvellement du matériel végétal sont préconisés. La sécurisation durable des zones de production et l'amélioration de la chaîne logistique vers le Port de Kribi demeurent des leviers critiques pour garantir la compétitivité de la banane camerounaise sur le marché européen, face à la concurrence croissante des origines latino-américaines.

Filière cacao : Le rachat de CHOCOCAM sous

la loupe des autorités de la concurrence

Le paysage agro-industriel camerounais s'apprête à connaître une recomposition majeure avec le projet de rachat de CHOCOCAM, filiale locale du géant sud-africain Tiger Brands. Cette opération de concentration, d'une portée stratégique pour le marché domestique et sous-régional, est actuellement soumise à l'examen rigoureux des autorités de la concurrence afin d'en évaluer l'impact sur la structure du marché de la confiserie et du chocolat.

Ce désengagement d'un investisseur continental au profit d'un nouvel acquéreur soulève des enjeux de continuité industrielle et de souveraineté économique. La reprise de ce fleuron industriel doit s'accompagner de garanties fermes sur le maintien des emplois, le renforcement de l'intégration locale (notamment l'approvisionnement en fèves de cacao camerounaises) et la poursuite des investissements technologiques. Il est toutefois recommandé que cette transaction ne débouche pas sur une situation de position dominante qui pourrait, à terme, réduire l'innovation ou accroître les prix pour les consommateurs finaux, tout en espérant qu'elle insuffle une nouvelle dynamique de croissance à cette unité de transformation historique.

EQUILIBRE EXTERIEUR

Coopération bilatérale

Renforcement du partenariat économique Cameroun - France

En marge de la conférence ministérielle de l'OMC tenue à Yaoundé, le Cameroun et la France ont réaffirmé la solidité de leurs liens économiques par la signature de nouveaux accords de partenariat. Cette rencontre de haut niveau a permis de jeter les bases d'une collaboration accrue dans les secteurs

stratégiques de l'agro-industrie, du numérique et des infrastructures, tout en consolidant les mécanismes de financement de l'économie camerounaise à travers l'AFD.

Cette redynamisation de l'axe Paris-Yaoundé est perçue comme un levier de sécurisation des investissements. Ce partenariat doit favoriser un transfert de technologies accru et encourager les co-entreprises (*joint-ventures*) entre opérateurs français et camerounais. Il est recommandé que ces engagements se traduisent par une facilitation de l'accès aux marchés européens pour les produits *Made in Cameroon* et par un soutien technique renforcé aux PME locales, afin de maximiser les retombées de cette coopération sur le tissu industriel national et la création d'emplois qualifiés.

Echanges transfrontaliers

Vers un allègement des barrières fiscales à Kyé-Ossi

Dans une optique de redynamisation des échanges commerciaux avec le Cameroun, les autorités équato-guinéennes ont manifesté leur volonté de lever les barrières fiscales et administratives persistantes au poste-frontière de Kyé-Ossi. Cette initiative vise à fluidifier le transit des marchandises et des personnes, alors que les opérateurs économiques dénoncent régulièrement des prélèvements parafiscaux qui renchérissent les coûts de transaction.

En effet, Kyé-Ossi constitue un hub stratégique pour l'exportation de produits agroalimentaires et manufacturés vers la Guinée Équatoriale et le Gabon. Le Patronat salue cette orientation qui s'inscrit dans l'esprit de la libre circulation des biens prônée par la CEMAC.

Compétitivité-prix : positionnement du Cameroun en zone CEMAC

Dans un contexte de politique monétaire régionale prudente, le Cameroun maintient sa position de leader au sein de la CEMAC. Toutefois, l'équilibre extérieur fait face à des vents contraires : le déficit du compte courant devrait s'élargir à 4,9 % du PIB en 2026, contre environ 2,6 % en 2024, principalement en raison de la baisse des cours mondiaux du cacao. Bien que l'inflation nationale soit projetée

en recul à 2,9 %, la compétitivité-prix des exportations non pétrolières reste sous pression face à la volatilité des matières premières. Le maintien de cet équilibre dépendra de la capacité à accroître la productivité industrielle pour ramener, à moyen terme, ce déficit à 3,4 % du PIB, tout en surveillant l'érosion des réserves de change de la zone qui impose une gestion rigoureuse de la liquidité.

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFD :	Agence Française de Développement.
BEAC :	Banque des États de l'Afrique Centrale.
BTA :	Bons du Trésor Assimilables (Titres de créances à CT)
BVMAC :	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale.
CDC :	Cameroon Development Corporation.
CEMAC :	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale.
COBAC :	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.
COSUMAF :	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale.
FCFA :	Franc de la Coopération Financière en Afrique.
FFI :	Flux Financiers Illicites.
FMI :	Fonds Monétaire International.
IPO :	Initial Public Offering (Introduction en Bourse).
MINFI :	Ministère des Finances
NIF :	Agence Nationale d'Investigation Financière.
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce.
OTA :	Obligations du Trésor Assimilables (Titres de créances à MT et LT)
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petites et Moyennes Entreprises.
SND30 :	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SONARA :	Société Nationale de Raffinage.
TIAO :	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
ZLECAF :	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine.